



Ecole Sébastien DOS SANTOS BORGES

☎ Marchésieux 02 33 47 92 01

☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 21 octobre 2021 à St Martin

LES PERSONNES PRESENTES

Fonction	Nom/prénom	Fonction	Nom/prénom
Directrice de l'école	TIRARD Céline	Synd des aff. scolaires	COMPERE Christine
I.E.N.	Excusé	DDEN	LEBREDONCHEL Alain
Mairie Feugères	JEANSON Nicolas	Parents d'élèves Feugères	DELAUNEY Ludivine et TROUVE Magali
Mairie de Marchésieux	ALI Delphine et MARTIN Maryline	Parents d'élèves St Martin	MORIZOT Lauranne, BOUETARD Aurélie et SLAMA Abdellah
Mairie de St Martin d'A.	HAMEL Bruno	Parents d'élèves Marchésieux	LEONARD Noëlle, EBRARD Laure, FERON Johanna, MAUGER Mélanie
Équipe enseignante	Mme RAOULT Mathilde, Mme MORIN Anne-Marie, Mme AMIOT Emilie, Mme BILLON Marie, Mme ESNOL-DUPRE Patricia, Mme QUESNEL Maryline, M L'HOMME Guillaume, Mme ROBIN Muriel, Mme FOUCHER Amandine.		
Personnes excusées	IEN, LELIEVRE Rose-Marie, TAPIN Magalie, LHOTELLIER Anne-Marie, HEBERT Anne.		

TOUR DE TABLE

Début du conseil d'école à 20h20. Un tour de table est effectué.

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES

Résultats sur Feugères :

43 votants pour 72 inscrits soit **59,72 %** de votants (41,46 % en 2020).

38 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 5 blancs ou nuls).

Sont élues titulaires : Mmes Delauney Ludivine et Trouvé Magali

Pas de suppléant.

Résultats sur Marchésieux :

56 votants pour 121 inscrits soit **46,28 %** de votants (43,10 % en 2020).

49 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 7 blancs ou nuls).

Sont élus titulaires : Mmes Léonard Noëlle, Ebrard Laure, Feron Johanna, Mauger Mélanie.

Sont élues suppléantes : Mmes Omont Lucie et Doré Élodie.

Résultats sur St Martin d'Aubigny :

45 votants pour 77 inscrits soit **58,44 %** de votants (57,35 % en 2020).

39 suffrages exprimés qui ont voté pour la liste présentée par les parents d'élèves (donc 6 blancs ou nuls).

Sont élus titulaires : Mmes Bouétard Aurélie et Morizot Lauranne et M Slama Abdellah.

Est élue suppléante : Mme Laurent Lydie

Les titulaires sont invités au conseil d'école. En cas d'empêchement d'un titulaire, celui-ci pourra appeler un suppléant de la même commune pour prendre sa place au CE pour que 9 parents soient présents à chaque conseil (en cas de vote, 9 parents pourront participer en plus des enseignants, de la présidente du syndicat des affaires scolaires et des maires). Le taux de participation était déjà en augmentation l'année dernière, et cette année il a encore augmenté : c'est très encourageant, merci à tous.

Les élections ont eu lieu le vendredi 08 octobre 2021 avec un vote par correspondance. Le bureau des élections était composé d'enseignantes, et d'un parent.

Le vote a toujours lieu par correspondance. Le conseil d'école est consulté et accepte le maintien de ce vote par correspondance pour l'année prochaine 2022.

Les coordonnées des représentants vont être distribuées dans les cahiers des aînés.

LE CONSEIL D'ECOLE

⇒ Sa composition :

- * le conseil des maîtres
- * les maires et les conseillers chargés des affaires scolaires, la présidente du syndicat des affaires scolaires
- * les représentants de parents d'élèves
- * le délégué départemental (DDEN)
- * l'Inspecteur de l'Education Nationale

Il se réunit 3 fois par an : à Saint Martin d'Aubigny au premier trimestre, à Marchésieux au deuxième, et à Feugères au troisième. Les deux autres conseils d'école auront lieu

- ♦ le mardi 18 janvier 2022 à Marchésieux (si tôt pour voter pour les rythmes scolaires).
- * le mardi 14 juin 2022 à Feugères

⇒ Ses attributions :

- * Il vote le règlement de l'école.
- * Il donne son avis sur les horaires, l'organisation des garderies.
- * Il est consulté pour des actions particulières menées dans l'école, pour l'organisation des classes découvertes et sorties éducatives, pour les activités péri et post scolaires, pour les cantines, l'hygiène scolaire, l'utilisation éventuelle des locaux en dehors du temps scolaire.
- * Il donne son accord pour l'organisation d'activités éducatives sportives et culturelles
- * Il est informé de la composition des classes, du choix des manuels et matériel pédagogique, des choix pédagogiques.

Lecture du règlement et vote de celui-ci. A été ajouté dans « SANTE ET SECURITE » : « *Un enfant malade (fièvre, douleurs intenses) devra être récupéré à l'école par les parents ou un tiers autorisé* ».

Point sur l'absentéisme : la directrice rappelle que les vacances sur temps scolaires, les travaux à la maison ou les enlages ne sont pas des raisons justifiées d'absences. 4 demi-journées d'absences non justifiées dans le mois déclencheront un signalement. Les parents d'élèves proposent de faire mettre un mot pour le rappeler aux familles.

PPMS ET SECURITE

Exercices incendie : ils ont été réalisés le 23 septembre. L'évacuation a eu lieu en 1 mn sur Marchésieux (et 1mn30 pour les TPS-PS), en 40 secondes à Feugères, et 50 s à St Martin (25s pour la classe côté mairie).

Sur Marchésieux, les fenêtres de la classe de TPS-PS étaient restées en « oscillo battant », la classe était en EPS au moment de l'exercice.

Exercices PPMS : un exercice intrusion malveillante (« se cacher ») a eu lieu le vendredi 15 octobre.

A Marchésieux, les petits étaient bruyants, mais ne bougeaient pas. Les MS et les GS étaient totalement silencieux.

A St Martin : Les élèves étaient silencieux.

A Feugères : Les élèves n'étaient pas totalement silencieux, certains ont ri.

Cette année, les téléphones fixes ont bien été débranchés et la plupart des téléphones portables étaient en mode avion.

Concernant les exercices, un parent s'est étonné que le signal soit du porte à porte. Effectivement, pour tous les exercices, la directrice passe de porte en porte pour les déclencher. Théoriquement, les signaux devraient être automatiques et différents pour chaque exercice.

M Le Dréau passera dans les 3 écoles pour faire le point sur la sécurité, il évoquera sans doute le problème.

Plan vigipirate : Mme Tirard rappelle la sécurité aux abords des écoles : un adulte présent à la barrière au moment de l'accueil, un contrôle visuel des sacs des adultes peut être effectué, vérification des identités des personnes étrangères à l'école, il est demandé aux familles de ne pas stationner et/ou s'attarder devant les écoles.

Sécurité aux abords de l'école de Feugères : à la sortie de l'école, certains parents se garent sur les lignes jaunes ou dangereusement dans le carrefour. Plusieurs véhicules empruntent le sens interdit ou se garent devant la place réservée aux handicapés.

Un mot a été rédigé par la mairie de Feugères. Lecture du mot. Il va être distribué dans les cahiers de tous les aînés du RPI.

Point Covid : Le département de la Manche est passé en niveau 1 (vert) : le masque n'est plus obligatoire pour les élèves. Les adultes ne sont plus obligés de le porter en extérieur, même aux abords de l'école.

Les familles ont reçu un mail leur expliquant que la Manche fait partie des 10 départements en expérimentation pour les dépistages Covid :

Si un cas de Covid est avéré dans une classe, celle-ci ne fermera pas. Les enfants seront testés : ceux qui sont négatifs resteront en classe avec le masque et devront se faire tester à nouveau 7 jours après, ceux qui sont positifs seront isolés chez eux 10 jours, ceux dont les parents n'ont pas donné leur autorisation seront isolés chez eux 7 jours.

PROJETS

Rappel des axes du projet REP (Réseau d'Education Prioritaire) :

1. Renforcer les fondamentaux : définir les besoins des élèves et proposer des actions.

2. Favoriser la coopération : Favoriser la coopération entre élèves, entre enseignants.

3. Dérouler les parcours éducatifs : en partant de l'existant et les valoriser (santé, culturel, citoyen et avenir)

La coordonnatrice a changé cette année, c'est désormais Mme Clément Hélène qui remplace Mme Poupinet Muriel.

Cette année, le collège sort du REP, donc les écoles également. Nous n'avons aucune information pour le moment sur les modalités de sortie.

Projet d'école : Le projet d'école prend appui sur les 3 axes du Projet pédagogique normand. Rappel des axes :

AXE 1 : « Plus d'équité pour plus de réussite »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Lire, écrire, compter, respecter autrui et dire : garantir les apprentissages fondamentaux »	Action n° 1 : Enseigner la résolution de problèmes en outillant les élèves du cycle 1 au cycle 3.
Objectif 2 : « Réduire les écarts de réussite liés aux inégalités sociales et territoriales »	Action n° 2 : Expliciter et automatiser pour donner du sens aux apprentissages fondamentaux (tous niveaux).

AXE 2 : « Plus de mobilité pour élever son niveau de formation et choisir son avenir »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Assurer une offre artistique, scientifique et internationale accessible à l'ensemble des écoles »	Action n° 1 : Initier chaque élève à la pratique de la langue anglaise (tous niveaux).
Objectif 2 : « Contribuer à ce que chaque jeune exerce une citoyenneté active »	Action n° 2 : Assurer la pérennité du label école E3D

AXE 3 : « Des territoires d'éducation et de formation collaboratifs et dynamiques »

Objectifs	Actions
Objectif 1 : « Associer étroitement les familles et plus particulièrement celles les plus éloignées de l'école »	Action n° 1 : Intégrer les parents comme acteurs dans les parcours.

Ecole E3D : le comité de pilotage s'est tenu lundi 11 octobre. Le bilan sera posté sur le blog de l'école avec le compte rendu du conseil d'école.

Plan d'actions pour l'année 2021-2022 :

Intitulé de l'action	Descriptif	
« Poubelles de classes »	Les mairies vont revoir pour faire intervenir les employés communaux dans les classes et se rapprochent de l'école ensuite. Mme Compère propose d'équiper les 3 écoles de poubelles containers à mettre à l'extérieur (3 poubelles par école). Mme Billon suggère de demander aux élèves de GS de faire le tour des classes à la récréation du soir pour récolter les déchets et les mettre dans la poubelle adéquate. L'idée peut être proposée sur les deux autres sites. A revoir.	A C T I O N S E C O L E
« Petits déjeuners »	Action renouvelée en période 5 (du 29/04 au 1er/07 2022)	
« Réchauffement climatique »	Poursuite de l'action. Suivi de Sébastien d'octobre à mars. Venue de l'explorateur en mai.	
« Lombricomposteur »	Poursuite du travail sur St Martin d'Aubigny. Mme Billon souhaite remettre le composteur de Marchésieux en route. Il faudrait que les employés communaux viennent de temps en temps pour le mélanger si c'est possible. M Lepuissant pense que oui.	
« Jardinage »	Poursuite du travail sur St Martin et Feugères	
« Affiches développement durable canopé »	Terminer le projet (du CP au CM2).	
La pollution des océans	Travail sur la pollution des océans pour les classes de TPS-PS et PS-MS, grâce à l'album de jeunesse « Qu'est-ce qui se passe ? » => collecte et observation de la laisse de mer, protection du littoral avec le CPIE de la Manche. => Participation au Festival Départemental de l'Accompagnement à la Scolarité 2021-2022 (TPS-PS) : réalisation d'un film d'animation sur le thème de la pollution des océans et l'ours polaire.	
Protection de l'ours polaire	Travail sur le Festival avec les TPS-PS. Visite du zoo de Cerza pour sensibiliser les élèves de maternelle (point particulier sur les animaux du Grand Nord dont l'ours polaire et le loup).	
Recyclage cartouches d'encre	L'école s'est engagée à recycler les cartouches d'encre avec l'entreprise LVL. Pour	

	chaque cartouche réutilisable, un don est versé à l'association Enfance et Partage. Des mots ont été distribués dans toutes les familles de l'école et les mairies vont également déposer ces mots dans les boîtes aux lettres des 3 communes pour informer la population qu'elle peut déposer ses anciennes cartouches dans les écoles.	
Éclairage LED sur Marchésieux et St Martin	Mise en place cette année de l'éclairage LED à l'étang des sarcelles (communes de Marchésieux et St Martin d'Aubigny). M. Hamel précise que c'est déjà fait.	A C T I O N S
Zéro phito	Poursuite de l'action	
Chaudière à bois	Poursuite.	
Tri déchets	3 poubelles (hydrotubes) vont être installées à l'étang des sarcelles (tri simple d'usage). (communes de Marchésieux et St Martin d'Aubigny). M. Hamel précise que c'est déjà fait.	
Recyclage des mégots	La commune de Marchésieux a mis en place une collecte et recyclage des mégots de cigarettes. (« Mégo »). 3 containers ont été installés dans le village : un aux abords de l'école, un à l'entrée de la mairie et le troisième à l'entrée de la salle des fêtes.	A C T I O N S
Mesures anti gaspillage à la cantine	Les enfants sont servis une première fois. S'ils souhaitent manger davantage les dames de la cantine les resservent. Mme Compère propose de communiquer systématiquement sur ce qu'il reste chaque midi : * premier trimestre : affiner, faire un bilan pour voir ce qui fonctionne bien. * Ensuite, voir ce que l'on fait de ce qui reste. Mme Billon fait part d'une action possible : installer des réfrigérateurs extérieurs pour donner la nourriture aux familles qui le souhaitent (don). Mme Lemonnier va faire remonter les informations aux dames de la cantine.	
Détailler le menu	Des pictogrammes vont être mis en place pour informer les familles du contenu des menus. Exemples de pictogrammes : quand c'est bio, quand c'est fabriqué maison. Mme Lemonnier va prendre contact avec le collège pour reprendre les mêmes pictogrammes. Légumes bio le plus souvent possible, fournies par le maraîcher bio de Marchésieux.	

Mme Martin indique que l'école va être contactée par le SDEM (Syndicat Départemental des Énergies de la Manche) pour une intervention aux cycles 2 et 3.

Projets de classes :

Classe	Projets particuliers envisagés cette année
TPS-PS	- Participation au deuxième Festival d'Accompagnement à la Scolarité sur le thème de la pollution des océans et l'ours polaire. - Sortie à la mer pour récolter la laisse de mer et l'observer (avec le CPIE) - Voyage au zoo de Cerza en mai 2022
PS-MS	- Sortie à la mer pour récolter la laisse de mer et l'observer (avec le CPIE) - Voyage au zoo de Cerza en mai 2022
GS	- Voyage au zoo de Cerza en mai 2022 - Sing for your school
CP-CE1	- Sing for your school
CE2	- Marathon des classes
CM1-CM2	- Cross du collège le vendredi 22 octobre - Théâtre en Partance : les classes vont bénéficier de 10 heures ainsi que d'un spectacle « Gilles de Gouberville » - Projet équitation : un dossier a été déposé (subventionné à 80%).

Les commémorations du 11 novembre auront lieu à Feugères cette année. Les élèves apprennent la Marseillaise du CP au CM2.

EFFECTIFS ET PREVISIONS

La rentrée s'est effectuée avec 146 élèves. Un élève est arrivé jeudi 14 octobre, ce qui fait 147 au total. Voici les répartitions sur les 9 classes :

Par niveau :	TPS = 4	Répartitions :	TPS-PS = 4 + 19 = 23
	PS = 24		PS-MS = 5 + 17 = 22
	MS = 17		GS (E) = 10
	GS = 19		GS (M) = 9
	CP = 13		CP-CE1 (P) : 7 + 7 = 14
	CE1 = 13		CP-CE1 (M) = 6 + 6 = 12
	CE2 = 18		CE2 = 18

CM1 = 17
CM2 = 22

CM1 = 17
CM2 : 22

Ce qui fait en moyenne **20,4** élèves par classe sans compter les classes dédoublées.
Prévision d'effectifs pour la rentrée 2022 : 142 élèves.

NATATION

La natation a commencé dès le mardi 7 septembre pour les CE2, CM1 et CM2 à la piscine de Coutances. Les séances se prolongeront jusqu'au 23 novembre.

Les GS, CP et CE1 iront à la piscine de Graignes à partir du mois de mars et jusqu'en juin 2022.
Merci beaucoup aux volontaires qui accompagnent, sans eux, la natation ne pourrait pas avoir lieu.

TRAVAUX

Saint Martin : problème de sonnette.

Les parents délèvent demandent s'il est possible d'installer un éclairage au portail pour être vu par les personnes de la garderie quand il fait nuit.

Feugères : Rien (cf sécurité aux abords de l'école). Un drapeau s'est décroché suite à la tempête Aurore.

Marchésieux : la peinture de la classe neuve s'écaille (affichages).

Y aura-t-il de l'eau chaude ou tiède pour les classes de GS cet hiver ? (lavages de mains).

Il y a toujours des flaques à l'entrée de la classe de MS et GS.

BILAN COOPERATIVE

Le bilan est présenté par Mme Robin, la trésorière. Il sera posté sur le blog de l'école.

QUESTIONS INSCRITES

◆ 3 questions de l'APE : « *Distribution des sapins et chocolats : en intérieur avec passe ou en extérieur sans passe ?* » :
Plutôt en extérieur (sous le préau de l'école ?)

« *Comme la commune récupère les sapins, y-a-t-il possibilité de voir comment ils sont recyclés ? Broyés ?* »

Effectivement, les conseillères de Marchésieux confirment que les sapins peuvent être récupérés et broyés pour en faire des copeaux.

« *Peut-on faire des gâteaux maison pour la distribution des sapins ?* » : non, pas encore. A l'école, il est demandé aux parents d'acheter sous vide ou les enseignants achètent eux-mêmes.

* *Un parent dit que nous ne faisons pas notre devoir par rapport au harcèlement scolaire. Il trouve qu'il n'y a pas assez de prévention de faite.*

Cette personne avait déjà posé le même genre de question l'année dernière à laquelle nous avons déjà répondu.

=> *Rappel question octobre 2020 : « Comment se passe le suivi d'information en cas de harcèlement scolaire au niveau du rectorat ? Y a-t-il une déclaration de faite ? »*

=> réponse donnée en octobre 2020 : S'il y a un problème de harcèlement, la question est évoquée au sein de la classe tout d'abord avec un débat entre les enfants.

Si le problème ne se règle pas, il est possible que les enfants concernés soient entretenus par la directrice de l'école. Si des faits graves sont avérés et répétés, une équipe éducative peut être réunie par la directrice de l'école.

Pour clarifier cette question : l'enfant de la famille concernée a eu des problèmes avec 3 camarades au début de son CM2. Ces problèmes se passaient sur les temps de cantine uniquement. Avec Mme Lelièvre (1er adjoint mairie de Feugères), nous avons réunis ces élèves deux fois, les parents ont été appelés et des sanctions ont été prises pour les élèves concernés. Mme Lelièvre est allée ensuite régulièrement sur les temps de cantine pour demander à l'élève concerné si tout allait bien. Il n'y a pas eu d'autres incidents cette année là. Les problèmes ont dû se renouveler au collège à l'entrée en sixième. La maman pense qu'il n'y a pas eu de transmission de la part de l'école. La commission de liaison qui se déroule en juin permet de faire le lien avec l'école primaire. Mme Foucher avait alors dit qu'il ne fallait pas mettre ses élèves ensemble parce qu'il y avait eu des problèmes.

En ce qui concerne la prévention :

Il est rappelé qu'au cycle 3, l'enseignement moral et civique compte pour 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

Le harcèlement scolaire fait partie des sujets traités en classe à travers des discussions et des dilemmes moraux, des vidéos, des affiches peuvent être réalisées certaines années.

Pour exemple, l'année dernière, un travail de prévention a été fait sur les réseaux sociaux : définitions, droits et devoirs. Les enseignantes ont d'ailleurs été surprises du nombre d'élèves en CM1 et CM2 qui communiquent sur Messenger ou qui ont des comptes Facebook (en principe interdits aux moins de 13 ans). Souvent, de nos jours, le harcèlement se poursuit sur les réseaux sociaux et donc à la maison.

Pour les plus jeunes, on parle du respect de la parole, du corps des autres. Des albums de jeunesse sont lus en classe et des discussions sur les sujets abordés ont lieu. Si un enfant est tenu à l'écart ou moqué par ses camarades, les enseignants en reparlent en classe.

Une progression pourrait être rédigée sur l'école en plus des programmes qui sont déjà très bien détaillés, ce sera à voir en conseil de cycles.

La directrice rappelle que des débats sur le sujet ont été organisés par Familles Rurales ou la COCM. Les parents y sont invités, mais peu se déplacent. La Charte avec les Familles va aussi être l'occasion d'échanges. Neuf actions sont priorisées pour cette année (affiches aux panneaux). COCM, Éducation Nationale, parents et élus travaillent ensemble.

Les enseignants font confiance aux parents dans leur rôle d'éducateur, ils trouvent dommage que ce ne soit pas réciproque.

Mme Trouvé précise que certains enfants de Feugères s'échangent parfois des messages pas très gentils sur la messagerie de l'ENT One. Il est proposé qu'un mot soit rédigé pour demander aux parents d'être vigilants sur l'accès à l'ENT. Les enseignantes vont également en reparler avec les élèves.

◆ « *Comment les enseignants ont-ils abordés l'histoire de Samuel Paty avec les enfants ? Et comment les ont-ils rassurés ?* »

Un hommage a eu lieu vendredi 15 octobre.

En GS, une minute de silence a été tenue pour rendre hommage.

Au cycle 2, les plus jeunes ont discuté mais sans entrer dans les détails, puis une minute de silence a été observée en sa mémoire.

Les CE2 ont eu une discussion autour des valeurs défendues par cet enseignant, la liberté d'expression et un rappel de la devise de la France a été fait. Le questionnement a surtout tourné autour du " Pourquoi il a fait ça ".

Au cycle 3, l'année dernière : lecture de la lettre de Jean Jaurès et travail sur la charte de la laïcité, création d'un arbre de la laïcité et présence de l'Inspecteur dans la classe de CM2.

Cette année, vidéos sur la laïcité, les valeurs de la République, échanges sur le rôle du professeur, rappel de qui était Samuel Paty, 1 minute de silence.

Mme Morizot informe qu'un élève a été choqué de savoir que Samuel Paty avait été décapité. Les détails n'ayant pas été vus en classe, l'élève a dû entendre cela en récréation. La maîtresse va revoir cela avec l'élève.

Le conseil se termine à 22h30.

Le 21 octobre 2021

Mme Tirard Céline, directrice